



CRÉDITS DU DOSSIER

Dossier rédigé par David Larre pour Zérodeconduite.net

Pour tout renseignement et pour l'organisation de projections avec vos classes : info@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

SOMMAIRE

Crédits et sommaire	p. 2
Introduction	p. 3
Dans les programmes	p. 4
Fiche technique du film	p. 5
Séquenceur	p. 6
■ Fiche enseignant	p. 8
■ Fiches élève	
À la recherche de la société idéale	p. 10
Tolérance et laïcité	p. 13
La question philosophie de l'athéisme	p. 15
Textes de référence	p. 17

INTRODUCTION

Jusqu'où puis-je dialoguer avec quelqu'un dont la pensée semble exclure mon existence propre ?

C'est cette question que, dans une volonté de tolérance et d'ouverture, le documentariste Mehran Tamadon se pose à propos de sa condition d'athée en Iran. Et sa réponse tient à son courage de filmer, et d'affirmer : « *Je veux exister dans une société qui me nie et dire ce que je pense ? Je prends ma caméra et je trouve des gens avec qui débattre !* ». *Iranien*, son deuxième long métrage, poursuit ainsi un dialogue délicat avec les tenants de la République islamique entamé avec ses deux premiers films, *Behesht Zahra, mères de martyrs* (2004, moyen métrage) et *Bassidji* (2010). Après bien des refus, le réalisateur est parvenu à convaincre quatre mollahs (religieux iraniens) de partager son quotidien pendant 48 heures pour discuter, sous l'œil de la caméra, des conditions du « vivre ensemble ».

Il réactive à sa manière non seulement la forme philosophique du dialogue convivial (du *Banquet* aux textes utopiques de la Renaissance), mais aussi un questionnement politique sur les principes d'une société idéale éloignée de la société iranienne réelle, cette dernière restant marquée par l'opposition irréconciliable des points de vue (l'athéisme de Tamadon contre la pensée théocratique des mollahs).

Entrant en forte résonance avec la question aristotélicienne de l'espace politique, comme lieu commun où discuter « *de l'utile, du bien et du juste* » (lieu symbolisé par la salle commune des repas), par opposition à l'espace privé (symbolisé par les chambres), le documentaire se présente autant comme un exercice pratique de ce « vivre ensemble », que comme une réflexion sur ses conditions de possibilité. Il permet ainsi d'articuler de manière particulièrement claire les notions de société, de politique et de religion, combinées ou séparées dans l'intitulé des programmes de philosophie des terminales de série générale. La laïcité, espace de neutralité rendant possible la pluralité des opinions (religieuses ou athées), ainsi qu'une partie de leur expression, condition du vivre ensemble, est discutée dans son principe. Un État, même démocratique, peut-il être aussi laïc et donc neutre que la suggère Tamadon, et quelles limites donne-t-il à la tolérance envers des opinions religieuses ou antireligieuses ? À travers le documentaire, on voit combien le principe de laïcité ne va pas toujours de soi, et combien la question de la tolérance varie selon qu'on se trouve dans les conditions d'une pensée dominante (la République islamique) ou d'une minorité peu visible dans l'espace public (l'athéisme). Mehran Tamadon fait le pari que le débat ouvert avec les mollahs, dans l'utopie de cette parenthèse plus ou moins enchantée, contient une promesse de considération réciproque.

Le débat emprunte des détours attendus pour le spectateur français un peu connaisseur du chiïsme iranien : la République islamique est-elle un choix populaire éclairé et définitif du peuple iranien ? Quelle place donner aux femmes (qui sont présentes mais ne participent au débat) dans l'espace public ? Le voile qu'elles portent répond-il à une nécessité de respect de l'homme comme l'affirment les mollahs ? Ces éléments concrets de la vie iranienne sont un contrepoint dialectique toujours présent et nécessaire dans la discussion des conditions du vivre ensemble.

DANS LES PROGRAMMES

Enseignement	Niveau	Dans les programmes
■ Philosophie	Terminales (toutes séries générales)	La vérité, la religion, la liberté, la conscience, la justice et le droit
	Terminale L	La société, l'État
	Terminale ES	La société et les échanges, l'État
	Terminale S	La société et l'État
■ Éducation civique juridique et sociale	Terminale	Thème 2 : Pluralismes des croyances et des cultures dans une république laïque - Histoire et actualité de la laïcité

FICHE TECHNIQUE



Iranien

Année de sortie : 2014

Langue : farsi sous-titré en français

Pays : France - Suisse

Durée : 75 minutes

Un film documentaire de : Mehran Tamadon

Synopsis :

Documentariste iranien vivant en France, Mehran Tamadon ouvertement athée, est parvenu péniblement à inviter dans une propriété iranienne quatre mollahs (érudits de la République islamique, versés dans la théologie chiite et le droit qui en découle) prêts à vivre avec lui pendant 48 heures et discuter des principes d'une société idéale où leurs différences pourraient s'exprimer. La coexistence épouse le rythme de la vie quotidienne, des repas partagés aux discussions attentives qui laissent les camps émerger et préciser leurs points d'antagonisme. De part et d'autre, la laïcité est conçue soit comme un principe de neutralité fondamentale permettant la liberté soit comme une idéologie qui tait son autorité et son entreprise de domination. Comment s'entendre alors ? L'exercice du dialogue relève ici d'une mise à l'épreuve de ce « vivre ensemble » proposé par le documentariste.

SÉQUENCIER

Minutage	Descriptif des séquences	Thèmes abordés
01:00	Générique : des passants face caméra s'inclinent vers une mosquée. À l'intérieur de la mosquée : vie collective et prières.	Quelques spécificités de l'expression religieuse chiite iranienne (un islam politique).
03:54	Mehran Tamadon (le réalisateur) raconte en voix-off la genèse de son projet (inviter des mollahs à discuter du « vivre ensemble ») tout en se mettant en scène en train de préparer la venue des mollahs.	La difficile mise en place d'un débat entre athée et croyants. La surveillance politique.
07:03	Arrivée des quatre mollahs qui ont accepté le débat. Mehran Tamadon leur montre leurs chambres, il invite les femmes de ses hôtes à se joindre à eux. Elles ne participeront pas au débat.	Le « vivre ensemble » dans ses aspects concrets, relationnels et matériels.
12:50	Début du débat.	Discussion du principe de laïcité.
17:50	Prière en intérieur ; plan extérieur nuit.	Expression séparée de la foi ; vie commune.
19:24	Poursuite du débat.	L'exemple paradigmatique de la place des femmes pour penser le respect mutuel. Liberté, licence, contrôle de soi.
30:00	Scènes de vie quotidienne : préparation du barbecue, petit-déjeuner...	Discussions informelles sur la sexualité, les modèles masculin et féminin de l'Occident, le voile.
41:10	Suite du débat. Discussion sur l'athéisme.	S'il n'y pas de jugement final, la vie doit-elle être l'occasion de « s'écarter ? » (sic). La conscience, la peur de la mort, la joie de vivre.
45:10	Scènes de vie quotidienne : alternance extérieur - intérieur.	Un problème pratique, l'avortement. Discussions sur la vie de couple (légitimité, illégitimité).

SÉQUENCIER

52:33	Reprise du débat. Mehran Tamadon propose une mise en pratique : comment aménager l'espace commun ? Quels livres (il déplie des affiches représentant sa bibliothèque et celle des mollahs), quelles photos ?	La naissance de la République islamique. Le choix d'un régime politique et de sa constitution. La liberté de l'information, de l'édition.
1:03:12	Scènes de vie quotidienne. Sieste. Mehran Tamadon montre à ses invités (notamment les femmes des mollahs) une vidéo qu'il a filmée dans la crèche de son fils en France.	
1:09:36	Prière commune. M. Tamadon accepte de répéter les gestes de la prière.	La question du « vivre ensemble ».
1:14:30	Suite du débat.	Les principes du choix d'une constitution. Le vivre ensemble. Société idéale et société réelle.
1:04:40	Suite du débat.	La question des images et de la musique dans l'Islam, notamment du chant féminin.
1:08:06	Fin du débat.	La République islamique, les rapports de majorité et de minorité.
1:38:20	Adieux et départ. M. Tamadon retrouve son espace et écoute une chanteuse.	
1:41:23	Épilogue : M. Tamadon raconte à sa mère les déboires administratifs qui suivent le tournage.	



NIVEAU ET PLACE DANS LE PROGRAMME :

La religion et l'État (toutes Terminales générales), La société (Terminale L), La société et les échanges (Terminale ES),
La société et l'État (Terminale S).

À la recherche de la société idéale

De Platon à John Rawls en passant par Rousseau, toute une partie de la tradition philosophique s'entend pour penser que la société réelle présente des travers ou des inégalités, et doit être mise en regard d'un idéal de société défini selon des principes politiques justes. Que ce soit la question du meilleur régime qui prime, celle du fondement de l'autorité politique (contrat social), ou celle d'une définition *a priori* de la société la moins injuste (voile d'ignorance), les propositions théoriques sont nombreuses.

En proposant un espace commun dans lequel discuter du « *vivre ensemble* », Mehran Tamadon ne se réfère explicitement à aucune théorie. Mais il laisse entendre, à travers ses références à la laïcité, à la pluralité, que ce modèle implique la coexistence des différences, un respect mutuel à définir. Le débat final qu'il propose pour penser une forme de constitution peut être rapproché, à titre distinctif, de l'hypothèse du voile d'ignorance de Rawls, en raison de cette différence majeure que nul dans le débat n'ignore sa position propre et donc ses intérêts (même si ceux-ci ne sont jamais explicités). Définir une constitution à partir de principes existants, d'une norme d'autorité ayant fait ses preuves, ou à partir de nouveaux principes définis en commun ne peut ainsi s'entendre que dans l'opposition d'une place politique dominante acquise (celle des mollahs dans la République islamique) à une position minoritaire qui demande un droit à exister dans l'espace public (Tamadon qui se positionne comme un athée, et est donc perçu *a priori* dans ce régime comme un infidèle dont on ne peut se faire un ami).



Tolérance et laïcité

La tolérance est un principe dont le sens a été précisé en Occident à partir des guerres de religion quand il s'est agi de penser la coexistence pacifique des confessions du point de vue de l'État. Elle suppose que l'on considère le fait d'admettre publiquement l'expression (en pensée et en acte) d'opinions ou de croyances qu'on désapprouve. Selon Brian Leiter dans son essai récent, un principe de tolérance authentique suppose qu'un groupe dominant, désapprouvant les croyances ou actes d'un groupe minoritaire, capable éventuellement de les changer, reconnaît pourtant qu'il y a « *des raisons morales ou épistémiques* » de permettre à ce groupe de croire ou de faire comme il le fait¹. Mehran Tamadon incarne la revendication de la minorité (athée) à se faire tolérer par la majorité (chiïte). Il s'adresse à des mollahs qui, se projetant dans la situation de l'Occident, revendiquent eux-mêmes en permanence de voir leurs opinions et croyances respectées. Ce décalage entre minorité rappelant un principe commun de coexistence dont elle dépend et majorité faisant mine de ne pas se considérer comme telle (et accusant parfois Tamadon d'imposer son point de vue) mérite d'être souligné auprès des élèves.

De fait, le réalisateur peut être vu par ses interlocuteurs comme le parangon d'une singularité exotique (française et athée). La citation célèbre de Montesquieu dans les *Lettres persanes* peut être réécrite du point de vue d'un mollah : comment peut-on être français ? Les élèves seront-ils sensibles à ce décalage du regard ? Si l'on s'en tient à ses positions explicites, Mehran Tamadon pose notamment le problème du principe de la laïcité comme exception politique et culturelle : il vit en France et conçoit ce principe républicain comme la condition nécessaire d'une coexistence des croyants et des non croyants, comme fondement d'une liberté de conscience, tandis que ses interlocuteurs, forts du choix historique du peuple iranien en faveur d'une République islamique, ne peuvent concevoir la laïcité que comme un principe idéologique imposé à tous, majorant à tort les libertés individuelles et minorant, voire limitant l'expression religieuse collective. Comment dépasser alors les partis pris ? Il est difficile à l'issue du visionnage du film, de savoir si les interlocuteurs ont changé de regard sur autrui.

¹ Brian Leiter, *Pourquoi tolérer la religion. Une investigation philosophique et juridique*, édition Markus Haller, traduction de Lous Muskens, 2014, p. 43.



La question de l'athéisme

La religion apparaît souvent comme une question pour la philosophie, la rationalité s'étant construite par distinction, sinon par défiance, de la foi, tenue parfois pour strictement irrationnelle. Mais le film inverse quelque peu l'interrogation : c'est la position de l'athée minoritaire qui demande à être comprise d'un point de vue tant philosophique que religieux. Le rôle du réalisateur qui initie le débat, en suggère les principes et les applications concrètes, justifie que, pour une fois, on examine les tenants théoriques et les aboutissants pratiques de l'athéisme. Par exemple, dans le contexte de ce débat, l'athée est-il (en fait/en droit) le seul garant d'un espace de pluralité et de neutralité ? Si, dans sa position humble et son écoute attentive, le réalisateur n'apparaît nullement comme un militant défiant l'ordre religieux, sa position minoritaire (seul face à quatre croyants) ne donnant lieu à aucune forme de radicalisation du discours, il est pourtant le meilleur défenseur de la possibilité de la parole adverse, il reconnaît qu'il doit bien penser sa coexistence avec la voix majoritaire. Cette dernière est donc amenée à prendre en compte une divergence de pensée, pour ne pas dire une déviance, qu'elle jugerait par ailleurs illicite.



1. Recherche sur la notion de société

- Qu'est-ce qui définit une société ? L'unité de son peuple ? Dans ce cas, à quoi est-elle due ? A une culture commune, une histoire, une volonté de vivre ensemble ?
- La société est-elle plutôt définie par un régime politique donné ? Quelle est l'importance de celui-ci pour rendre la société juste ?
- L'est-elle encore par un type d'organisation économique ? En quoi celle-ci suppose-t-elle une division sociale du travail ?
- Si la différences des fonctions (et des métiers) est nécessaire à une société, peut-on dire que la divergence des opinions est également nécessaire ? Pourquoi ?

2. Société réelle et société idéale

- Qu'est-ce que vous connaissez de la société iranienne, de sa culture, de son système politique, des croyances religieuses, des habitudes de vie de la population ? Faites éventuellement une recherche.
- Comparez les conditions du débat proposées par le réalisateur au début du film (à partir de 12:50) et les discussions de fin sur les principes d'une constitution du « vivre ensemble » (à partir de 01:14:30). Le débat sur la société a-t-il changé de forme, s'est-il approfondi ? Où en sont désormais les interlocuteurs ? Les mollahs ont-ils la même position ?
- Dans cette séquence, on voit un mollah s'interroger, réfléchir sur le « vivre ensemble », et se demander si cela suppose de partir de la société réelle ou de penser une société idéale. Cette distinction est-elle pertinente ? Pourquoi ?
- Peut-on définir les principes de la société où la manière de vivre ensemble serait la plus juste ?



3. Sur quoi se fonde l'idée de société idéale ?

- Henri Bergson, dans *Les Deux sources de la morale et de la religion* (1932), montre que le sentiment moral, qui crée pour l'homme une obligation envers le groupe (par ex. accomplir son devoir) a pour cause une pression réelle de la société réelle sur lui. Il montre aussi que l'idée d'une société idéale naît en lui à partir du moment où il aspire à ressembler au modèle des grands hommes.

Peut-on dire que les protagonistes du film obéissent à la pression sociale et, à la fois, aspirent à un idéal, représenté notamment par les modèles des photographies qu'ils ont choisies ? En quoi l'homme a-t-il besoin de ces modèles humains, de ces guides ?

Bergson écrit notamment à propos de la société idéale :

« [...] Les grandes figures morales qui ont marqué dans l'histoire se donnent la main par-dessus les siècles, par-dessus nos cités humaines. Nous ne pouvons pas entendre distinctement leurs voix ; l'appel n'en est pas moins lancé ; quelque chose y répond au fond de notre âme ; de la société réelle dont nous sommes nous nous transportons par la pensée vers la société idéale ; vers elle monte notre hommage quand nous nous inclinons devant la dignité humaine en nous, quand nous prétendons agir par respect de nous-mêmes ».²

Henri Bergson, *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, G-F Flammarion, 2012, p. 144-145.

Questions

- Donnez des exemples de figures morales admirables qui apparaissent comme des modèles universels. Y a-t-il parmi ces exemples des héros, des résistants, des religieux, des hommes politiques, etc. ? En quoi ces figures ont-elles un pouvoir d'attraction ?
- Pourquoi se réfère-t-on à ces figures pour penser une société idéale ?
- Pourquoi un vocabulaire religieux est-il utilisé dans le texte pour décrire cette société idéale ? Est-ce pour dire qu'elle est transcendante, qu'elle dépasse les forces de l'individu (point de vue neutre ou athée) ? Est-ce pour dire qu'elle est de nature proprement religieuse (point de vue croyant) ?
- Peut-il y avoir une cité idéale pour les hommes, et une cité idéale selon Dieu ? Dans quelles cultures apparaissent la première conception, puis la seconde ?



1. les formes de la tolérance

- Cherchez le sens moral et le sens politique de la notion de tolérance. En quoi sont-ils proches et distincts ?
- Les religions sont-elles facilement tolérantes les unes à l'égard des autres ? Pourquoi ? Quelles formes de religion s'avèrent plus tolérantes ou plus intolérantes ?
- Y a-t-il un décalage entre le principe de tolérance et la réalité de son expression dans les diverses religions ?

2. Qui tolère qui ?

- Les mollahs du film sont-ils tolérants à l'égard de l'athéisme du réalisateur ? Et lui-même, manifeste-t-il une forme de tolérance envers leurs croyances et leurs pratiques ?
- Dans la dernière séquence de débat du documentaire, il est question de savoir quelles images (notamment des photos) on peut tolérer dans l'espace public. Pourquoi certaines sont-elles rejetées et par qui ? Qu'est-ce que cela indique du degré de tolérance de chacun ?
- Dans une société donnée, l'opinion majoritaire doit-elle apprendre à tolérer les opinions divergentes et minoritaires et pourquoi ?
- Comment faire appliquer un principe de tolérance réciproque aux différents groupes sociaux ? La laïcité est présentée dans le film comme ce principe : comment est-il compris par le réalisateur ? En quoi est-il représentatif d'une conception républicaine française ? Comment est-il compris par les mollahs ?

3. Y a-t-il des limites à la tolérance ?

- Dans le film, les mollahs font souvent référence à la nudité féminine comme à quelque chose qui dépasse les limites de leur tolérance, et même comme une forme d'irrespect. Leurs exemples sont-ils réalistes ? Comment expliquer la fréquence de ces exemples dans leur discours ?
- Doit-on tolérer dans un État, dans l'espace public, l'expression de croyances (politiques ou religieuses) qui aurait pour conséquences des actes probablement nuisibles ?



- Le philosophe John Stuart Mill donne un exemple de croyances qui dépassent les limites de la tolérance :

« Même les opinions perdent leur immunité lorsqu'on les exprime dans des circonstances telles que leur expression devient une instigation manifeste à quelque méfait [c'est-à-dire un acte qui fait du mal]. L'idée que ce sont les marchands de blé qui affament les pauvres ou que la propriété privée est un vol ne devrait pas être inquiétée tant qu'elle ne fait que circuler dans la presse ; mais elle peut encourir une juste punition si on l'exprime oralement, au milieu d'un rassemblement de furieux attroupés devant la porte d'un marchand de blé. »³

John Stuart Mill, *De la liberté*, trad. Laurence Lenglet, Paris, Gallimard, « Folio », p. 249-251.

Questions

- Que penser de l'exemple de Stuart Mill ? Quelle différence y a-t-il entre l'opinion divulguée dans la presse et soutenue dans une foule face au marchand ?
- Quelles opinions professées publiquement sont considérées comme un délit dans les régimes démocratiques ? Pourquoi ne sont-elles pas tolérées ?



1. Vocabulaire

- Chercher les définitions de l'agnosticisme et l'athéisme. En quoi ces notions se distinguent-elles ?
- Un athée croit-il que Dieu n'existe pas ou ne croit-il pas du tout ?

2. L'athéisme théorique

- L'athéisme peut correspondre, sur le plan théorique, à l'idée qu'il n'existe rien qu'on puisse appeler Dieu (ou dieu) dans l'univers. Cette idée peut être associée à l'acceptation de points de vue divergents, ceux des croyants, ou à une lutte effective contre les idées de ces derniers. A quelle forme d'athéisme se rattache le réalisateur Mehran Tamadon ?
- Sur quoi s'appuient les scientifiques ou les philosophes athées (tous ne le sont pas) pour affirmer que Dieu (dieu) n'existe pas ?
- Pourquoi Mehran Tamadon ne cherche-t-il jamais à justifier théoriquement sa position d'athée dans le film ?

3. Athéisme pratique

- L'athéisme pratique suppose qu'on vive sans référence à une divinité, et qu'on considère cette vie sensible comme la seule offerte à l'homme. Quelles conséquences concrètes cela peut-il avoir ?
- Dans le film, le mollah le plus engagé dans le débat remarque que si Dieu n'existe pas, plus précisément « *s'il n'y pas de jugement dernier* » (00:41), alors il n'est pas nécessaire de respecter les règles, chacun peut « *s'éclater* » à sa guise. Comment comprendre cette position ?



- Ce mollah se rapproche alors beaucoup de la position du romancier russe orthodoxe Dostoïevski, exprimée dans *Les frères Karamazov* : si Dieu n'existe pas, tout est-il permis ? Dans *L'Existentialisme est un humanisme*, Sartre traduit ainsi cette pensée pour en tirer la conséquence de la liberté fondamentale de l'Homme :

« Dostoïevski avait écrit : « Si Dieu n'existait pas, tout serait permis. » C'est là le point de départ de l'existentialisme. En effet, tout est permis si Dieu n'existe pas, et par conséquent l'Homme est délaissé, parce qu'il ne trouve ni en lui, ni hors de lui, une possibilité de s'accrocher. Il ne trouve d'abord pas d'excuses. Si, en effet, l'existence précède l'essence, on ne pourra jamais l'expliquer par référence à une nature humaine donnée et figée ; autrement dit, il n'y a pas de déterminisme, l'Homme est libre, l'Homme est liberté. Si d'autre part, Dieu n'existe pas, nous ne trouvons pas en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. Ainsi, nous n'avons ni derrière nous ni devant nous, dans le domaine numineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls, sans excuses. C'est ce que j'exprimerai en disant que l'Homme est condamné à être libre. Condamné parce qu'il ne s'est pas créé lui-même, et par ailleurs cependant libre, parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait ».

Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*, conférence de 1945, Gallimard, Folio-Essais, réédition 1996, p. 39-40.

Questions

- Que signifie que l'Homme est délaissé dans le monde si Dieu n'existe pas ?
- « L'existence précède l'essence », l'Homme existe donc avant de se donner une nature. Comment comprenez-vous cette idée ?
- Si l'Homme est libre, il n'est en revanche pas condamné à faire n'importe quoi de sa liberté, il est davantage responsable : expliquez cette idée un peu paradoxale.
- Peut-on dire alors que l'athéisme implique une morale ?

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Aristote, *Politiques, Éthique à Nicomaque*, livre V.

Bergson Henri, *Les Deux sources de la morale et de la religion*.

Bossuet, 6^e avertissement (contre le « poison » de la tolérance : « j'ai le droit de vous persécuter car j'ai raison et vous avez tort »)

Coran, 2^e sourate, § 256 (point de contrainte en matière de religion).

Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, § 257, 258, 270.

Kintzler Catherine, *Qu'est-ce que la laïcité ?*

Leiter Brian, *Pourquoi tolérer la religion ?*

Lessay, Rogers, Zarka, *Les Fondements philosophiques de la tolérance* ; 3 volumes.

Marx Karl, *Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel*.

Platon, *La République*, notamment livres 1 et 2

Rawls John, *La Théorie de la justice*

Ricoeur Paul, *Lectures I*, autour du politique (« Tolérance, intolérance, intolérable »)

Rousseau Jean-Jacques, *Du Contrat social*

Sartre Jean-Paul, *L'Existentialisme est un humanisme*

Smart John Jamieson Carswell, *Athéisme et Agnosticisme*, Encyclopédie de Philosophie de Stanford

Stuart Mill John, *De la liberté*